

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

**2024 DEVE 56** Subvention à deux projets lauréats du Budget Participatif 2022 - Café Associatif Pernety (14<sup>e</sup>) et Amicale des Locataires Bellevue / Compans (19<sup>e</sup>) (11 892 euros)

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Un quart des investissements de la Ville de Paris est construit et décidé avec les Parisiennes et les Parisiens. Le Budget Participatif est l'un des outils qui leur permet de penser et faire le Paris de demain. Parmi les projets choisis en 2022, deux portaient sur les actions de jardinage participatif.

L'association Café Associatif Pernety poursuit, depuis bientôt 20 ans, son objectif de mettre la nature au cœur du quartier et de ses habitant.e.s à travers la végétalisation de l'espace public dans une démarche participative et solidaire. Elle a porté lors de l'édition 2022 du budget participatif le projet « Un "jardin à cueillir sur rue" au Moulin à café ». Ce projet a été intégré à un ensemble dénommé « Adoucir et rafraîchir les espaces verts du 14<sup>e</sup> », lauréat de cette édition. La création de jardinières et leur végétalisation ainsi que tout le matériel de jardinage nécessite un financement évalué à 5 000 euros. Ce budget permettra à l'association de réaliser une partie de ce projet sur l'espace public, place de la Garenne (14<sup>e</sup>).

Pour un meilleur accueil du public et la développement d'une démarche inclusive, l'association a également proposé de se doter d'étiquettes pédagogiques en braille dans les bacs de plantation.

Pour soutenir ce projet, une convention d'investissement et une subvention à l'association Café Associatif Pernety d'un montant de 5 000 euros sont proposées au vote.

L'association Amicale des locataires Bellevue / Compans (19<sup>e</sup>) est gestionnaire d'un jardin collectif ouvert en 2018 au sein d'une résidence gérée par la Régie Immobilière de la Ville de Paris. Cet espace a une vocation sociale à l'échelle de la résidence et du quartier, grâce notamment à l'ouverture du jardin au public et son animation. L'amicale a porté lors de l'édition 2022 du budget participatif le projet « Aménagement du jardin collectif Beauregard ». Ce projet a été intégré à un ensemble dénommé « Rafraichir la ville et promouvoir la biodiversité », lauréat de cette édition.

Dans la démarche du programme Main Verte des jardins partagés, de nouveaux espaces de jardinage seront créés et enrichis d'aménagements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces aménagements, initialement évalués à 6 778 euros, ont fait l'objet d'une réévaluation et d'un complément suite à des hausses de prix à hauteur de 114 euros supplémentaires. Ce budget permettra à l'association de réaliser une partie de ce projet sur le terrain mis à disposition par la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

Pour soutenir ce projet, une convention d'investissement et une subvention à l'association Amicale des Locataires Bellevue / Compans d'un montant de 6892 euros sont proposées au vote

La dépense de 11 892 euros pour les projets exposés sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris